

NAO CELC 2024 : 2^{ème} réunion

Résultat décevant de la réunion du 8 décembre

Au vu des précédents échanges, toutes les organisations syndicales s'attendaient à l'annonce d'une prime conséquente pour cette fin d'année. Aussi, lorsqu'Elise PAQUET nous a annoncé un montant de prime « PPV » de 500€ pour tous les salariés ayant plus de 3 mois d'ancienneté, ce fut la stupeur.

Oui, vous avez bien lu ! Cinq cents euros de PPV proposés !

Les élus du Syndicat Unifié UNSA ont été choqués et déçus par une telle annonce. Nous avons demandé un montant de prime de 3000€ et nous en sommes très loin. Après son annonce, la direction a ensuite demandé l'avis des organisations syndicales.

La délégation du Syndicat Unifié UNSA est intervenue en précisant le contexte.

Rappelons :

- qu'en 2023 toutes les Caisses d'Épargne sauf 2 (dont Loire Centre) ont déjà bénéficié d'une PPV d'environ 1000€
- que les salaires de la CELC sont les plus bas du Réseau des Caisses d'Épargne
- que l'écart de salaire moyen de la CELC est inférieur de 3339€/an comparé au Réseau des Caisses d'Épargne
- que l'inflation de 4,9% en 2023 correspond à une perte de pouvoir d'achat de 1861€ pour un salaire moyen brut de 37 989 €

Le Syndicat Unifié UNSA ne peut être signataire d'une telle proposition qui ne reconnaît absolument pas les bons résultats commerciaux générés par les gros efforts des salariés.

Ça suffit !

Pourquoi une telle avarice alors que les possibilités financières de la CELC permettent le versement d'un montant de prime bien plus élevé !

Il reste 1 réunion pour négocier, le Syndicat Unifié UNSA continuera à jouer pleinement son rôle. Réponse le 12 décembre ! Nous saurons si la direction veut motiver ses salariés pour début 2024.

Rejoignez le Syndicat Unifié UNSA
Le syndicat de tous les salariés, cadres et non cadres

Les élu(e)s du Syndicat Unifié UNSA : Julien-Christian BAR, Jean-Louis BOURES, Antoine BROAGE, Olivier LE GOUELLEC, Bruno MARCEL, Catherine MELLADO, Christine MISSIER, Victor MONTEIRO, Valérie POULAIN
Représentante Syndicale : Gabrielle FERREIRA - Vos représentants CSSCT : Catherine MELLADO, Antoine BROAGE
SYNDICAT UNIFIÉ UNSA 06 88 47 60 12 suunsa.celc@orange.fr